

Chapitre 9 : La France de 1814 à 1914

Leçon 1 : La Restauration : 1814-1830

I - Le retour de Louis XVIII

Après la chute de Napoléon en 1815, puis son exil à Ste-Hélène, **Louis XVIII** redevient roi de France, après avoir accepté de faire une Constitution (la Charte).

Durant les années 1815-1816, des massacres de révolutionnaires et de Bonapartistes se produisent : c'est la **Terreur Blanche**.

La **Charte** établit une monarchie constitutionnelle. Le Parlement est constitué de 2 assemblées : la Chambre des députés, dont les membres votent les lois et sont élus au suffrage censitaire, et la Chambre des Pairs, dont les membres sont élus, à vie, par le Roi.

II - Charles X et les Trois Glorieuses

En 1824, à la mort de Louis XVIII, son frère arrive au pouvoir sous le nom de **Charles X**. Il est considéré comme "ultra-royaliste" et veut imposer un retour à la monarchie absolue. La chambre des députés, mécontente, est dissoute par le Roi. Mais les nouvelles élections renforcent l'opposition.

Le roi renvoie la Chambre, retire le droit de vote à une partie des électeurs, puis rétablit la censure.

Ces mesures déclenchent l'insurrection. Une opposition républicaine se développe : en **juillet 1830**, pendant 3 jours (27-29 juillet 1830 = **Trois glorieuses**), des barricades couvrent Paris.

Charles X est obligé de s'exiler, et les partisans du **Duc d'Orléans** l'imposent comme roi.